marches-securises.fr Avis de publicité 03/11/2025

marches-securises.fr

ÉTABLISSEMENT



SMIAGE - Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (06) 147 boulevard du Mercantour CS 23182 06204 NICE Cedex 3

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

PUBLICATION

**TRAVAUX** 

# Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (06)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 20007139700018

Code postal / Ville : 06204 NICE Cedex 3

Groupement de commandes : Non

### **Section 2: Communication**

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 25\_0028

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Baptiste MERRIEN, Responsable du pôle commande publique

#### Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires général et annuel minimum exigé de : 2 000 000 € HT

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 12 décembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

#### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES LAVES TORRENTIELLES DES RAVINS DE PETRUS ET

FUBIACOMMUNE DE MALAUSSENE

Classification CPV: 45252125

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Commune de Malaussène

Durée du marché (en mois): 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

## Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Voir article 30 du Règlement de la consultation

# Date d'envoi du présent avis

03 novembre 2025